qu'il vient de prononcer à l'occasion de son installation comme procureur-général à la cour de cassation :

" Messieurs et chers collègues,

" En consultant les motifs qui, en 1861, me déterminaient à résigner les fonctions de procureur-général,

" Je n'y trouvais plus aujourd'hui aucun de ces motifs. Tu as, Madeleine, ton mari sans habitation, afin de remplir avec plus de liberté le devoir pieux que je m'arrogeais, sur la terre d'exil, la vie honteuse et misérable d'un malheureux, en me chargeant de tous les comme exécuteur testamentaire, aux intérêts privés de ses enfants.

" Mais en donnant ma démission par des motifs tirés du droit naturel et du droit civil, et des devoirs purement privés qui m'étaient imposés, je déclarai en même temps de la manière la plus nette, dans ma lettre de démission, que ma résolution n'empruntait rien à la politique.

" Je ne voulais pas qu'on pût s'y méprendre : j'entendais, comme par le passé, comme toujours, conserver mon indépendance ; je voulais, enfin, que la démission du magistrat conservât son véritable caractère, et qu'elle apparût comme un acte de conscience, et non comme une arme de guerre.

" On le sait bien, oh ! faut il donc le redire encore, j'ai toujours appartenu à la France et j'aimais aussi passionnément.

" Je rentrai donc dans la vie privée pour me livrer tout entier à la mission qui m'était si noblement conférée, exécuteur testamentaire. Cette charge, je l'ai remplie de mon mieux, avec cœur et dévouement et aussi complètement que j'ai pu.

" J'y ai consacré plus de cinq années ; mon mandat est pleinement accompli.

" Aujourd'hui, la bienveillance spontanée de l'Empereur, viennent me trouver dans la solitude que la mort a faite autour de moi, me rappelle au milieu de vous, me rend à des occupations plus élevées et plus dignes. Je confie de nouveau les fonctions de procureur-général.

" J'ai accepté avec gratitude ; je m'étais séparé de la Cour avec peine ; ce sentiment, j'ose le dire, était partagé par elle. Nous nous étions quittés *tout en pleurant*.

" Entouré de mêmes sympathies, de satisfaction que vous m'avez prodiguées, je puis dire que c'est vous qui avez fait ma candidature, et je vous remercie publiquement, au sein de la famille judiciaire, heureux d'y retrouver des collègues et des amis dont les mœurs douces, affables, bienveillantes, m'avaient fait si longtemps trouver un charme infini dans ces relations intimes, où je me complais avec eux des aigreurs de la politique.

INFLUENCE DE LA PEUR.—On nous communique, dit le *Moniteur*, le fait suivant qui vient de confirmer les observations déjà faites sur l'influence de la peur :

" M. le docteur F... rentrait chez lui après avoir fait quelques visites à ses clients dans ses courses, on lui avait remis, comme échantillon, une bouteille d'excellent rhum venant authentiquement de la Jamaïque. Le docteur oublia dans la voiture la précieuse bouteille. Mais quelques heures plus tard, il se rappela subitement qu'il avait oublié le cher échantillon ; il se rendit à la remise, et il descend au chef de station qu'il a laissé un de ses colis dans une bouteille d'un portefeuille et l'engage à prévenir le cocher. Ce dernier, qui était à peine rentré dans son service, plein de grand zèle, prévient en toute hâte les deux cochers de la station, qui, pleins d'horribles douleurs d'estomac, se mettent à vomir avec grand bruit. Ils en supposaient quelle avait pu causer un tel désastre au chef de station qui a laissé tomber de ses coupes